

Le Medecin ayant considéré le corps du patient, la profondeur de ses playes & son extrême foiblesse, jugea que son mal estoit sans remede: si bien que le President resolut de le renvoyer à Nangasqui, en luy disant qu'il devoit s'attendre d'estre appliqué à de nouvelles tortures dès-lors qu'il auroit recouvert sa santé. *C'est tout ce que je desire*, répond Simeon.

Après avoir esté tourmenté seize jours dans ces eaux infernales, il fut mis dans une litiere plus mort que vif & porté à Obama, où il fut mis dans une barque. Une foule de Chrétiens & de Payens s'estant assemblez pour voir ce jeune vainqueur, il leur declara hautement qu'il revenoit du Mont d'Ungen Chrétien comme il y estoit allé, & que par la grace de Dieu il n'avoit ni dit ni fait aucune chose qu'on luy pût reprocher. Il arriva enfin à Nangasqui, mais si foible qu'on eut bien de la peine à le porter jusques chez luy. Comme on le voulut mettre au lit, il s'en excusa sur ce que son mal ne pouvoit, disoit-il, souffrir ce mouvement. Il obeït néanmoins, quoy qu'il desirast passionnément de mourir à terre sans aucun soulagement à ses peines: Et parce que ceux qui le venoient voir l'appelloient bien-heureux d'avoir tant souffert pour Dieu, il pria qu'on n'ouvrît plus la porte à personne, ne pouvant souffrir ces loüanges qui n'estoient dûes qu'à Dieu seul, & qui le mettoient en danger de perdre sa couronne.

S'estant donc défait de ces visites importunes, il employa ce qui luy restoit de temps à s'entretenir avec Dieu, pour l'amour duquel il se voyoit réduit en cet estat, & on luy entendoit souvent dire ces paroles: *Ce sont vos playes, ô deux Jesus, qui sont grandes en effet, & non pas les miennes. Ce que je souffre n'est rien au prix de ce que vous avez enduré pour moy.*

Le 28. du mois d'Aoust trois jours après son départ de la montagne, & un peu après minuit, il pria qu'on luy lavât le visage. *Hé quoy, mon fils*, luy dit son pere, *ne savez-vous pas que vostre visage n'est qu'une playe, que vous servira de le laver? Cela ne fera qu'augmenter vos douleurs. N'importe*, répond Simeon, *lavez-moy comme vous pourrez: Ne voyez-vous pas que je m'en vais en Paradis? Donnez-moy je vous prie mon Crucifix, afin que je baise ses playes, & que mon ame sortant de son corps, entre dans son cœur par ces sacrez ouvertures.* On luy presenta le Crucifix: mais parce qu'il estoit si foible qu'il ne pouvoit lever les mains, il pria un
des

des assistans de les luy tenir jointes & élevées. Dans cette humble posture, il dit plusieurs fois: *Mon Sauveur, ayez pitié de moy. Mon Seigneur ayez compassion de moy.* JESUS MARIA, JESUS MARIA, & prononçant ces sacrées paroles, il rendit son esprit à Dieu le 29. d'Aoust 1630. en la dix-neuvième année de son âge.

Son pere & ses parens fondoient en larmes, non pas tant de douleur que de joye, voyant un glorieux Martyr dans leur famille, & un corps si saint dans leur maison. Ils s'approchèrent tous de luy & le baisèrent avec beaucoup de respect. Mais ils ne jouïrent pas long-temps de ce bon-heur: car le Gouverneur enviant cette consolation aux Fideles, le fit brûler & jeter les cendres dans la mer. On dressa son bucher sur une pierre de la maison, où se relevant la nuit il avoit coûtume de faire son oraison, & plusieurs personnes dignes de foy ont assuré luy avoir oüy dire, que dans peu de jours son corps seroit brûlé sur cette pierre.

La mort de ce jeune Gentilhomme, qui n'avoit jamais reçu, comme j'ay dit, d'autre Sacrement que celui du Baptême, qui n'avoit jamais eu d'autres instructions que celles de son pere & de sa mere, qui n'avoit jamais entendu ni Predicateurs ni Confesseurs: qui n'avoit jamais vû de Prestre à l'Autel, & qui avoit devant les yeux le mauvais exemple que luy donnoient tant d'Apostats, principalement son frere aîné, sa mort, dis-je, condamnera l'infidelité de tant de Chrétiens, lesquels estant si bien instruits de nos mysteres, fortifiez de tant de graces, sanctifiez par tant de Sacremens, éclairez de si belles lumieres, & animés par tant de bons exemples, succombent lâchement aux tentations du Demon, & par leur vie déreglée renoncent la Foy qu'ils ont juré de garder sur les Fonts de baptême.

Unemondo fort satisfait du succès qu'avoit eu la cruauté qu'il avoit exercée sur les 64. Chrétiens qui avoient presque tous abandonné la Foy sur la montagne d'Ungen, devint plus furieux que jamais, & se promit d'exterminer entièrement la Religion Chrétienne de son Gouvernement. Pour réussir dans son dessein, il fit publier à son de Trompe, que nul n'eût à s'embarquer, s'il n'avoit attestation du Juge du lieu & de son hoste, qu'il n'estoit plus Chrétien. Il envoya quantité de soldats s'emparer de tous les grands chemins, visiter toutes les maisons de

la campagne, arrester tous les voyageurs, sçavoir leur nom, le lieu d'où ils venoient, celui où ils alloient & de quelle Secte ils estoient, afin que nul ne pût échapper de ses mains. Et parce que le Mont d'Ungen luy sembloit trop éloigné & qu'il falloit y aller par mer, il fit faire de grandes cuves d'airain, où il faisoit bouillir de l'eau salée, mêlée de soufre, de salpêtre, & d'une terre figelée du país, pour s'en servir à tourmenter les Chrétiens.

Après quoy il fit arrester ceux qui restoient dans la liste de Cavachi, dont le nombre montoit jusqu'à cent, obligeant leurs hostes, leurs parens & leurs amis de répondre pour eux en leur propre & privé nom, en cas que quelqu'un d'eux s'échappast. Il les tint quinze jours en cet estat, les faisant solliciter incessamment de ne pas s'exposer aux tourmens qu'ils alloient subir pendant plusieurs années. Les uns se rendirent à ces menaces, les autres firent semblant de se rendre : d'autres s'enfuirent dans les bois, ce qui obligea le Gouverneur d'envoyer ses gens après eux. Ils les poursuivirent jusques dans les Royaumes Etrangers, & ils brûlerent des forests entieres, pour les obliger de sortir de leurs cavernes. Cette persecution fut si sanglante, que quelques Marchands Hollandois qui aborderent cette année au Japon ont assuré, que de plus de quatre cens mille Chrétiens (ils devoient dire six cens) il n'en restoit plus alors que quarante mille, tous les autres ayant esté ou pervertis ou martyrisés.

Le Tyran après ce grand carnage laissa quelque temps les Chrétiens en repos, comme s'il eût esté las de les tourmenter, & que ce qu'il en avoit fait, n'eût esté que pour obeir au Xogun : mais son dessein estoit de se saisir des Prestres & des Religieux, qui seuls entretenoient la Foy : ce qui luy réussit ; car les Chrétiens n'estant plus sur leurs gardes, il en fit arrester quatre.

Le premier, fut le Pere Barthelemy Guttieres de l'Ordre de saint Augustin. Ce bon Pere s'estoit retiré à Conga, & avoit envoyé à la ville un vallet pour faire quelque provision de vivres. Le Gouverneur en ayant eu le vent, le fait suivre de loin par deux de ses gens. L'homme qui aperçut qu'on le suivait, voulut se sauver dans un certain carrefour ; mais il fut attrapé & mené au Gouverneur, qui le fit mettre à la que-

stion. Quelque violente qu'elle fût il n'en put rien tirer. On interrogea son hoste qui avoia tout, & aussi-tost on dépêcha des gens à Conga pour se saisir du Pere. Il s'estoit retiré dans un village ayant sçu que son valet estoit arresté, & n'y trouvant point de logis, il se coucha dans un buisson. C'est-là qu'il fut pris & mené à Nangasaqui avec son Catechiste nommé Jean & un autre serviteur qui avoit nom Michel.

Peu de temps après, le Pere Antoine Iscida Jesuite Japon-^{VII.}nois de nation, fut découvert aussi & mis en prison. Voicy le ^{Lettre du} recit qu'il fait luy-même dans une lettre qu'il écrivit à son Su-^{Pere Iscida}perieur, de la maniere qu'il fut pris. A peine estois-je arrivé à ^{sur son em-} Omura pour voir le Pere Jean à Costa que je n'avois point vû ^{prisonne-} depuis plusieurs années, que je reçus lettre du Pere Provin-^{ment,}cial, par lesquelles il m'ordonnoit d'aller au plûst à Nangasaqui confesser un malade. Ce voyage parut bien hors de saison au Pere Fernandez : mais je l'entrepris avec beaucoup de joye sur l'esperance que je serois fait prisonnier, m'exposant à un danger évident pour le salut de mon prochain. Ayant donc mon congé, avec ordre exprés de retourner à Omura aussi-tost que j'aurois confessé mon malade, je me mis en chemin. J'arrivé heureusement à Nangasaqui, où je trouvai plusieurs autres malades qui m'obligerent d'y arrester six jours.

Lorsque j'estois sur le point de m'en revenir, j'appris que le Gouverneur avoit envoyé quantité d'Archers à Omura, pour se saisir de quelques Religieux qu'on luy avoit dit y estre cachés. Sur cet avis je fus obligé de m'arrester encore un peu à Nangasaqui. Pendant ce temps-là le Pere Barthelemy Guttieres de l'Ordre de saint Augustin fut pris. Mon hoste en ayant eu l'épouvante, me pria instamment de me retirer. Je le fis la nuit suivante, & je men allé chez un nommé Jacques Cufioye, lequel de sa grace me fit offre de sa maison, sçachant que celui chez qui j'estois ne vouloit point de moy. Quatre jours après disant la Messe, j'offre à Dieu ma vie avec un grand sentiment de devotion, le priant d'en disposer pour sa gloire & pour le bien de son Eglise. Au sortir de l'Autel avant que j'eusse pu manger un morceau, j'entends je ne sçay quel bruit : & en même temps je vois paroistre devant moy un soldat du Gouverneur avec deux sabres à ses costez. Il m'interroge & me demande qui j'estois. Je connus aussi-tost ce qu'il cherchoit, &

je luy fis réponse que j'estois Prestre & Religieux. Et moy, dit-il, je suis icy pour vous faire prisonnier. En même temps voicy une troupe de soldats qui entrent avec furie. Je m'avancay vers eux & je leur presentay mes bras, en les priant de me lier. Und'entr'eux tirant une corde de son sein, la donna aux Archers qui me lierent. Au reste ils me traiterent avec beau- coup de respect & d'honnesteté.

Je fus conduit en cet estat avec mon hoste Jacques Cusfioye à la maison du Gouverneur. Le Tono Goroyemondo Cataxima m'exhorta fort à quitter la Religion Chrétienne, m'assurant qu'il ne me feroit fait aucun déplaisir si je luy obeïssois. Comme je luy eusse répondu que je ne faisois aucun estat de la vie, ni d'aucun bien de la terre, il me fit mener en prison, où je trouvay le Pere Barthelemy Gutierrez, Jean son Catechiste & Michel son serviteur qui avoient tous les fers aux pieds. Les Archers m'en chargerent aussi, & me mirent de plus un collier de fer au cou. Plusieurs personnes de qualité me vinrent voir en prison, & me dirent que c'estoit agir de mauvaise foy, de vouloir tromper le Gouverneur, & de paroistre en public sous un habit déguisé: mais que j'avois agi en homme d'honneur d'avoir répondu nettement & sans dissimulation à ceux qui m'avoient fait prisonnier, que j'estois Religieux.

Les jours suivans le Tono m'appella & me fit entrer dans sa chambre, où je luy presché la verité de nostre sainte Loy. Je fus aussi conduit au logis du Gouverneur Unemondo, lequel me montra quantité d'habits de Prestres, dont il s'estoit saisi depuis le temps de la persecution, & me demanda en particulier quel estoit l'usage du surplis & de l'étole. Je luy dis que nous nous en servions pour prescher & pour faire l'Office divin. Ayant voulu les voir sur moy, je m'en revétis, & il en parut satisfait, en disant que cet habit estoit bien plus auguste & plus majestueux que celui des Bonzes. Comme je voulois les mettre bas, il m'en empêcha, & m'ordonna de m'aller asseoir en cet estat au haut de la Salle.

Je luy obeïs, & passant de discours en discours, je tombé si à propos sur les veritez de nostre creance, que je ne pensé pas avoir fait un sermon plus solemnel depuis le commencement de la persecution. Il m'écouta avec plaisir & avec une application tres-grande. Il me proposa même plusieurs dou-

tes, & comme il a beaucoup d'esprit, il comprit & approuva fort mes réponses. Cependant il ne laissa pas de revenir à ce qu'il prétendoit, en me disant: Mais n'y auroit-il pas moyen que vous renonciassiez à cette Loy? Je luy répondis. Et comment, Monseigneur, pourrois-je renoncer une loy que je vous ay prouvé estre la véritable & hors de laquelle il n'y a point de salut? Vous répondez, dit-il, en homme d'esprit & de cœur. C'est vous autres qui estes de vrais & fidèles vassaux. Pour nous autres tous tant que nous sommes, nous sommes de francs voleurs. Nous promettons à nos Princes que nous exposerons nostre vie pour leur service, mais à gros gages & bonnes pensions, & dans les occasions d'importance, nous leur tournons le dos & nous les abandonnons.

Ce discours estant fini, il fit apporter tous les habits Sacerdotaux qu'il avoit, & amassa quantité de livres de pecté, qu'il fit tous brûler dans sa Cour. Il en fit jetter les cendres dans la mer, disant qu'il n'estoit pas juste que des choses qui avoient esté dans une grande veneration parmy les hommes, fussent profanées & deshonorées.

Le lendemain au soir il me fit encore appeller, & assembla dans sa Salle grand nombre de personnes sçavantes pour me convaincre par leurs raisons, ou pour faire semblant de m'avoir convaincu. Il me fit un accueil tres-favorable, & me fit presenter le précieux breuvage qu'on nomme *Cia*. Ensuite on proposa beaucoup de questions auxquelles je répondis sans peine. Après quantité de disputes & de discours artificieux, enfin on vint à la conclusion, qui fut que je devois, laissant là toutes ces chicanes, obeir à Unemondo & m'attacher à quelque Secte du Japon: mais voyant qu'ils perdoient leur peine, ils se retirèrent tous & me laisserent seul avec luy.

A peine estoient-ils sortis, que je vis entrer le Tono Goroyemondo tenant en sa main une requeste des Portugais, qui demandoient la delivrance de Jérôme de Macedoine. Il me la donna à lire, & me la fit expliquer en Japonnois. Ensuite parce que nous estions bien avant dans la nuit, Unemondo me donna mon congé, & le lendemain matin il partit pour aller à la Cour, ayant ordonné auparavant que les quatre Religieux dont j'estois un, fussent conduits à la prison d'Omura. C'est icy que finit la lettre du Pere Iscida sur son emprisonnement.

VIII.
Quelques
autres Re-
ligieux sont
pris pri-
sonniers.

En ce même temps on prit encore deux Peres Augustins, dont l'un avoit nom le Pere François, & l'autre le Pere Vincent. Comme ils s'estoient cachez dans une forest, on la brûla toute entiere, & ils furent trouvez dans une grotte, où ils avoient esté quelques jours sans manger. Le Pere Jean à Costa & le Pere Benoist Fernandez Jesuites, alloient le plus secrettement qu'ils pouvoient dans toutes les contrées d'alentour encourager les Fideles. Le Pere Jean à Costa demeura trois mois dans une grotte sous terre, à une lieuë de toute habitation, sans autre provision que d'un peu de ris qu'un Chrétien luy fournissoit de temps en temps en secret, & n'ayant autre chose pour se défendre du froid que son habit ordinaire avec lequel il y estoit entré.

Le Pere Fernandez estoit à tous momens en danger d'estre pris. Il fuyoit de maison en maison, pour aider ceux qui avoient besoin de son assistance. Estant entré dans un vaisseau fort petit qui faisoit voile sur les costes de Firando, il se trouva au milieu de plusieurs barques qui le cherchoient. Alors pour ne pas mettre en danger ceux qui le passoient, il les pria de le jeter à terre : mais ils ne le voulurent jamais faire, résolus de mourir avec luy. Ils cinglent donc à haute mer à force de voiles, & quoy que la mer fût grosse & le vent contraire, ils passerent au travers des ennemis & se sauverent dans une Isle. Les Idolâtres enragez d'avoir manqué leur coup, se jetent sur leurs hostes & sur quelques Religieux de saint François qu'ils conduisirent aux prisons d'Omura.

C'estoit-là qu'estoient les quatre Religieux dont nous avons parlé. Ayant esté un mois & demy dans les prisons de Nangasacki les fers aux pieds & au cou, ils en furent tirez pour estre conduits à Omura, où ils furent mis dans un cachot qui n'avoit pas une toise & demie en quarré. Ils n'avoient là pour toute nourriture qu'un peu de ris tous les matins. Ils prenoient la discipline quatre fois la semaine, & prioient incessamment nostre Seigneur de les rendre dignes de mourir pour sa sainte Loy.

Quand Unemondo fut retourné de la Cour, ils esperoient d'estre brûlez vifs : mais comme ils virent qu'on ne leur disoit rien, ils en conçurent beaucoup de déplaisir. Voicy ce qu'en écrivit le Pere Iscida à un Pere de sa Compagnie. *Je me tenois*

comme assuré d'estre brûlé vif au retour du Gouverneur, & j'en ressentois une joye tres-grande : mais Dieu en a disposé autrement en punition de mes pechez. Je ne puis vous dire combien j'en ay conçu de tristesse. Mais il est juste de préférer la volonté du Seigneur à la nostre, & comme je luy ay déjà offert ma vie, je le supplie d'ordonner de moy comme bon luy semblera. Je ne puis vous dissimuler que tant que je seray en prison, j'espereray toujours que Dieu me fera cette grace, quoy que mes pechez m'en rendent indigne.

Il fut trois ans dans ce cachot chargé de fers, consumé de pauvreté & de miseres. Le Gouverneur le sollicita pendant ces trois années de toutes les manieres imaginables de rentrer dans la Religion du pais, & voyant qu'il ne gaignoit rien par les voyes de douceur, il le menaça de luy faire sentir des tourmens inusitez dans le Japon. Le Pere luy répondit : *Seigneur, si vous voulez m'ébranler, il faudroit me menacer de me laisser en vie. La mort & les tourmens ont pour moy des charmes, & quelque grands qu'ils puissent estre, ils n'égalent jamais le desir que j'ay de les souffrir. C'est pourquoy si vous avez dessein de me tourmenter un jour, je vous prie & vous conjure de m'en tourmenter dix. Si dix ne suffisent pas, mettez-en cent. Si c'est trop peu d'un an, ajoutez-en dix. En un mot, que vos bourreaux s'acharnent sur moy & me fassent souffrir tous les supplices que vous avez, dites-vous, inventez avec une infinité d'autres. Combattons ensemble & voyons qui se lassera plutôt, ou vous de me tourmenter, ou moy de souffrir.*

Le Gouverneur ayant accepté le défy, commanda qu'il fût mené à la montagne d'Ungen, & ordonna aux bourreaux d'exercer sur luy les dernieres cruautés. Il y fut mené le quatrième de Decembre 1631. Le recit des maux qu'on luy fit endurer seroit une chose trop longue & qui feroit horreur à entendre. Je diray seulement que les bourreaux luy ayant attaché des cordes aux pieds & aux mains, luy banderent le corps avec telle violence, qu'ils luy disloquerent presque tous les os. Puis l'ayant suspendu en l'air, luy verserent de cette eau bouillante sur la chair tendue comme le cuir d'un tambour, & à chaque fois qu'ils en verserent, ils luy demandoient s'il ne vouloit pas obeir au Xogun son Prince legitime : mais le Pere se mocquoit de leurs discours & de leurs menaces.

Ils furent trente jours entiers à luy faire sentir tout ce que la rage d'un Tyran furieux & irrité peut inventer de tourmens. N'ayant pû triompher de son courage, il le fit remettre en pri-

IX.
La mort &
les tour-
mens du P.
Isida.

son, où il fut plus de six mois accablé de douleurs & d'incommoditez, nul ne prenant soin de penser ses playes. Il écrivit de-là à ses Confreres ce qui s'estoit passé sur la montagne d'Ungen, & signa sa lettre en ces termes : *Antoine Iscida emprisonné pour JESUS-CHRIST.*

Le Gouverneur desespérant de le pouvoir dompter, le condamna enfin à estre brûlé vif à Nangasacki. Cette nouvelle le combla de joye, voyant que Dieu avoit enfin exaucé ses prieres & luy avoit donné l'accomplissement de ses desirs. Il fut conduit à la montagne des Martyrs, où il fut consumé dans les flâmes en holocauste agreable à la divine Majesté.

Il estoit de Ximabara ville du Royaume de Figen. Il fut élevé dès son enfance dans un Seminaire des Peres Jesuites & fut receu dans leur Compagnie à l'âge de 19. ans. Après avoir étudié en Philosophie & en Theologie, il fut fait Prestre. Comme il estoit doué d'une éloquence admirable, & qu'il estoit fort sçavant dans toutes les Sectes du Japon, il les refutoit de telle force, qu'il n'y avoit point de Bonze qui luy pût tenir teste. Après avoir parcouru presque tous les Royaumes du Japon & semé par tout la parole de Dieu avec des fruits incroyables & des souffrances à proportion, il finit sa sainte vie dans le tourment du feu, âgé de 63. ans, dont il en avoit passé 44. dans la Compagnie.

X.
La mort de
Jacques
Nacaximi
Cusioie &
de Marie sa
mere.

Nous avons vû dans le recit qu'il a fait de son emprisonnement, qu'il fut chassé par un de ses hostes & receu par Jacques Cusioie dans sa maison, où il fut pris. Après avoir rapporté la fin glorieuse du Pere, il est juste que nous fassions connoître la recompense que Dieu donna à la grande charité de l'hoste qui l'avoit retiré chez luy.

Jacques Nacaximi Cusioie estoit un des plus honnestes hommes & des plus charitables Chrétiens du Royaume de Fingo. Il avoit un frere nommé Michel qui fut receu dans la Compagnie de JESUS, & qui mourut pour la Foy dans les eaux bouillantes de la montagne d'Ungen. Il avoit encore sa mere qui estoit Chrétienne & qui avoit nom Marie. Jacques estant en âge, epousa une Demoiselle Chrétienne nommée Agathe de tres-bonne famille, dont il eut quatre enfans : A sçavoir trois garçons & une fille. Ils demeuroient dans la maison de son beau-pere, où se retiroient les Religieux de la Compagnie de JESUS durant la persecution.

Jacques les accompagnoit lorsqu'ils alloient assister les malades, & leur rendoit toute sorte de services sans apprehender au-

cun

cun danger. Jamais il n'éconduisit un pauvre qui luy demandast l'aumône. Il alloit chercher dans les montagnes les Chrétiens bannis pour la Foy, & les assistoit dans leurs necessitez, les exhortant de tout souffrir pour gagner le Royaume du Ciel. Lorsqu'il en voyoit qui demandoient l'aumône par la ville, il alloit au devant d'eux comme un autre Abraham, & les prioit de prendre logis chez luy. Il fut arrêté prisonnier avec Marie sa mere, & tous ses biens furent confisquez, pour avoir logé le Pere Gutierrez & le Pere Iscida.

Lorsqu'il se vit en prison, il regla son temps & ses devotions en cette maniere. Il employoit tous les jours douze heures entieres à faire Oraison tant mentale que vocale. Il jeûnoit toute la semaine, excepté le Dimanche. Il prenoit la discipline toutes les nuits & ne quitta jamais un rude cilice qu'il avoit sur le dos. Il faisoit toutes ses prieres & toutes ses penitences, pour obtenir de Dieu la grace de mourir pour sa sainte Loy. C'est une coutume du Japon, que lorsque le pere de famille est condamné pour avoir logé les Predicateurs de l'Evangile, sa femme & ses enfans subissent la même peine. C'est pour cela qu'Agathe ne sortoit point du logis, esperant qu'on la feroit prisonniere avec son mary.

Le 29. d'Octobre elle receut avis de plusieurs endroits, qu'on dressoit plusieurs poteaux sur la montagne des Saints. Elle conçut une grande esperance qu'il y en auroit un pour elle, & prioit tous les Chrétiens qui luy donnoient ces avis de remercier Dieu de la grace qu'il luy préparoit : mais ayant sçu qu'il n'y avoit que la mere de son mari qui luy devoit tenir compagnie, elle se mit à pleurer sans pouvoir estre consolée. Elle s'en alla sur l'heure même trouver son mary en la prison, qui la voyant baignée de larmes, se douta bien du sujet de sa douleur : *Agathe, luy dit-il, qu'avez-vous à pleurer ? Est-ce de ce que je seray brûlé vif aujourd'hui ? Plaise à Dieu que le même vous arrive & que nous allions de compagnie au Ciel, vous & vostre pere, nos enfans, ma mere & moy. C'est ce que je desire, luy répond Agathe en pleurant, & ma douleur est de ce que cela ne sera pas : car je ne suis point condamnée à la mort.* Jacques la consola le mieux qu'il put, luy faisant esperer que Dieu luy accorderoit ce qu'elle desiroit. Pour Marie sa belle-mere, elle ne cessoit de benir Dieu de se voir preste à verser son sang pour sa gloire. *O ma fille, dit-elle à Agathe, que je suis heureuse de pouvoir rendre à mon Dieu la vie qu'il m'a donnée ! Soyez sœur*

que je ne vous oublieray jamais, jusqu'à ce que Dieu nous ait réunis dans le Ciel. Consoléz-vous cependant, ma chère fille, & attendez de sa bonté la grace que vous desirez si ardemment.

Agathe s'estant retirée, la mere & le fils qui restèrent seuls se mirent à genoux, & demeurèrent en prières jusqu'à l'arrivée des gens du Gouverneur qui les conduisirent au lieu du supplice. Lorsqu'ils y furent arrivez, la premiere chose que fit Jacques, fut de baiser le poteau où il devoit estre attaché. Puis se voyant lié & environné de flâmes, il recita tout haut son Credo, fit des actes de contrition, puis se mit à chanter: *Laudate Dominum omnes gentes.* A peine avoit-il achevé ce Pseaume, qu'on le vit tomber au pied de son bucher & rendre l'ame à son Createur.

Sa bonne mere qui n'estoit pas loin de luy, après avoir offert à Dieu le sacrifice de son fils, se mit à genoux, & d'un courage viril, quoyqu'agée de soixante & cinq ans, presenta sa teste au bourreau, qui la luy abbatit d'un coup de cimeterre. Il jetta son corps dans le feu avec celui de son fils, & leurs cendres mêlées ensemble furent jettées dans la mer.

Peu de jours après Jacques apparut à un de ses intimes amis, & l'appellant par son nom, luy dit: *Tout passe, mon cher ami, tout ce que vous voyez s'échape en un moment: Comment donc vivez-vous dans une si grande assurance? D'où vient que vous ne songez point à vostre salut & que vous ne travaillez point pour l'éternité?* Ayant dit cela il disparut. L'homme qui le vit fut effrayé au dernier point, & s'en retourna à sa maison morne & pensif. Sa femme entrant dans sa chambre, le trouve à genoux, & luy ayant demandé ce qui luy estoit arrivé, il luy fit le recit de ce qu'il avoit vû & entendu.

XI.
Les trois
petits en-
fans de
Jacques
sont mis à
mort avec
Leon leur
ayeul.

Agathe cependant estoit inconsolable de se voir séparée de son époux & laissée avec trois petits orphelins, dont la veuë & les larmes augmentoient sa douleur. Mais ce qui mit le comble à son affliction, c'est que cinq jours après qui fut le deuxième de Novembre, on luy signifia que ces trois petits innocens estoient condamnés à perdre la teste comme transgresseurs des loix du Xégun, quoy qu'ils ne pussent pas encore en avoir la connoissance.

Cette nouvelle ne troubla point son esprit & n'abatit point son cœur. Comme il n'estoit point de bon-heur sur la terre comparable à celui de mourir pour Dieu, elle se consolait dans la pensée que ses trois enfans par une mort temporelle alloient acquérir une vie qui ne finiroit jamais. Mais ce qui luy perça le

cœur, fut de voir qu'on ne luy permettoit pas de leur tenir compagnie: Pourquoi, dit-elle aux soldats, m'épargne-t-on? ces enfans sont-ils plus coupable que moy? Quel crime ont-ils commis, sinon d'estre mes enfans? Et pourquoi me laissera-t-on en vie moy qui les ay mis au monde? N'est-ce pas la coutume du Japon de faire mourir la femme avec son mari, & la mere avec ses enfans? Si je suis innocente, pourquoi fait-on mourir mes enfans? Si je suis criminelle, pourquoi me laisse-t-on en vie?

Après avoir donné ces marques de sa douleur, elle se resigna aux volontez de Dieu & luy offrit ces innocentes victimes, qui luy estoient infiniment plus cheres que sa vie. Jean qui estoit l'aîné n'avoit que neuf ans. Michel le second n'en avoit que cinq, & Ignace le plus petit n'en avoit que deux. Ce petit innocent jouoit dans la rue avec des enfans de son âge lorsqu'on l'appella. Aussi-tost qu'il eut sçu qu'il falloit mourir, chose admirable! sans faire paroistre ni crainte, ni étonnement, il rentre dans le logis, prend son Chapelet en sa main, se met à genoux & fait les prières qu'on luy avoit apprises. Après quoy tous trois ayant pris leurs plus belles robes, accommodent leurs cheveux comme s'ils alloient à quelque feste, & prennent congé de leur mere qui les avoit parez de la sorte.

Ils se mirent tous trois en chemin, & marcherent d'un pas si assuré, que tout le monde en estoit dans l'admiration: mais le petit Ignace avoit un certain air de beauté qui attiroit les yeux de tout le monde, & qui enlevoit les cœurs de ceux qui le regardoient. Les assistans s'écrioient tous d'une voix, que ce n'estoit point un enfant, mais un Ange, & qu'il y avoit quelque chose sur son visage qui estoit plus qu'humain. Agathe les voulut voir partir & marcha quelque temps derriere eux. Lorsqu'il les fallut quitter, elle les embrassa tendrement & les encouragea à mourir constamment pour Dieu, puisque la mort les alloit faire passer de la terre au Ciel, où leur pere & leur ayeule les attendoient. Elle les suivit de l'œil tant qu'elle put, prenant de temps en temps congé d'eux. Les enfans de leur costé se tournant vers elle, levoient les mains en haut, comme la priant de se retirer, & la regardoient avec un petit souris qui tiroit les larmes à tous ceux qui estoient presens.

Lorsqu'ils furent arrivez au lieu de l'exécution, ils se mirent à genoux, l'aîné qui estoit le premier abbatit son collet, joignit les mains, & levant les yeux vers le Ciel, attendit le coup de la mort

avec une tranquillité admirable. Le Bourreau qui trembloit, faisant une action si barbare, manqua son coup & perdit le fil de son sabre. L'enfant tomba par terre, mais il se redressa aussi-tôt sans paroître étonné, & attendit que le Bourreau d'un second coup luy enlevast la teste.

Michel & Ignace voyoient cette boucherie, & ce qu'on aura de la peine à croire, ils ne parurent point troublez d'un spectacle si affreux. Le Bourreau s'adressant à Michel, le manqua comme son frere & ne l'acheva qu'en deux coups. Il ne restoit plus que le petit Ignace, qui estoit là comme un petit agneau les mains jointes & prest à estre immolé. Le Bourreau qui avoit déjà failli deux fois, voyant cet enfant qui ne donnoit presque point de prise, se perdit entierement, & d'une main tremblante luy déchargea deux coups l'un sur l'autre ayant manqué le premier. Les assistans le vouloient hacher en pieces : mais le Juge les arresta. Ainsi mourut Jacques Cusio avec sa mere & ses trois enfans.

On fit mourir après eux Leon Finato Tasuque leur ayeul maternel. C'estoit un Chrétien d'une vertu à l'épreuve de tous les malheurs. Il jeûnoit trois fois la semaine & faisoit beaucoup d'autres penitences qu'il accompagnoit d'une oraison continuelle. Lorsque Jacques son gendre fut arrêté prisonnier, il se prépara à la mort, redoublant ses jeûnes & ses austeritez, & quand ses trois petits fils furent au supplice, il les accompagna jusqu'à la porte de la rue, où les ayant embrassez, il leur dit plusieurs fois les yeux baignez de larmes : *Adieu mes chers enfans, souvenez-vous de moy lorsque vous serez en Paradis. Mes enfans ne m'oubliez pas.*

S'estant retiré dans sa chambre, il se met en prieres. A peine avoit-il commecé son oraison, qu'il entend entrer des gens dans la maison, criant d'une voix confuse, *Tuë, tuë.* Agathe accourt aussi-tôt à ce bruit, croyant que c'estoit à elle qu'on en vouloit. Elle se presente aux Officiers de la Justice pour estre menée en prison. Ceux-cy luy dirent : *Madame, retirez-vous : ce n'est pas vous que nous cherchons, mais Leon vostre pere.* Le bon vieillard s'entendant nommer, se leve promptement & s'en va au devant d'eux. Un des Archers s'estant jetté sur luy pour le lier. *Tout beau, je vous prie,* luy dit-il, *vos cordes sont trop foibles. Laissez-moy faire, je vous en donneray de meilleures.* Il entre dans une chambre voisine, & ayant pris des menottes de fer : *Tenez,* leur dit-il, *voi-*

là qui fera mieux que toutes vos cordes. Il fut ensuite conduit au lieu du supplice où ses trois petits enfans l'attendoient. Il les vit égorger devant ses yeux, & eut la teste coupée après eux.

Agathe ainsi se trouva seule ayant perdu son pere, sa belle mere, son mary & ses trois enfans. Il luy restoit une petite fille, qui estoit l'unique consolation qui luy restoit au monde : mais elle luy fut enlevée, ce qui luy fut plus sensible que la mort. Tout cecy arriva à Nangasacki l'an 1630. Nous ne sçavons pas si les années suivantes elle n'a point esté martyrisée elle-même : car nous n'avons plus de relations exactes du Japon après celle qui finit cette année, la persecution empêchant les Peres Jesuites de s'informer de ce qui se passoit, & d'écrire que tres-difficilement en Europe.

L'année 1629. au mois de Novembre, on prit sur les terres d'Omura soixante & treize Chrétiens qu'on mit en prison, pour avoir logé, accompagné & servi les Religieux. Je mets en ce nombre un enfant qui mourut dans le ventre de sa mere. Ils furent tous logez dans cette prison étroite qui n'avoit que quatre toises en tout, ce qui leur causa des incommoditez extrêmes, outre la nourriture qu'ils n'avoient pas à demi. Le Pere Iscida, dont nous avons rapporté le martyre, qui estoit prisonnier alors, fut leur Ange Tutelaire. Il les confessa & les consola de telle maniere, qu'il leur tardoit qu'on ne les fit brusler. Ils furent près d'un an dans ce cachot. Le 28. de Septembre de l'année 1630. la sentence de mort vint de la Cour, portant que tous ceux qui avoient logé des Religieux seroient bruslez vifs avec leurs femmes & leurs enfans, & les autres décapitez.

Les gens d'Omorondono à qui appartenoit cette execution, allerent à la prison les solliciter d'abjurer la Foy : mais ils répondirent tous qu'ils vouloient mourir Chrétiens. Entre les femmes qui estoient condamnées à la mort, il y en avoit une nommée Madeleine d'une rare beauté. Le Tono fit son possible pour luy persuader de quitter la Foy, luy promettant de la combler d'honneurs & de biens : mais elle se mocqua de luy. C'est pourquoy elle fut conduite avec les autres au lieu de l'execution. Il y avoit vingt poteaux dressez. On en attacha deux à chacun, entre lesquels estoit cette pauvre mere qui estoit grosse. Le feu ayant esté mis au bois, il s'éleva un tourbillon de fumée qui enveloppa tous ces sacrez corps, & on n'entendit sortir de leurs bouches que les

facrez noms de JESUS & de MARIE. La fumée s'estant dissipée, on vit tous ces serviteurs de Dieu s'encourager les uns & les autres, & ne cesser de louer Dieu tant qu'ils purent parler.

Il y en eut un parmi eux, qui deux ans auparavant avoit renoncé la Foy pour la crainte des tourmens: Cependant il rendoit toujours service aux Religieux, & les logeoit chez eux. Cette action de charité fut la cause de son salut: car ayant esté faisi & présenté au Tono, il repara sa faute par une glorieuse confession, déclarant qu'il estoit Chrétien, qu'il detestoit sa perfidie & qu'il en vouloit porter la peine, souffrant les plus rigoureux tourmens dont on peut punir un coupable. Le Tono luy promit de le traiter comme il le meritoit, c'est-à-dire d'une manière sans exemple. En effet il le fit revêtir sur la chair nue d'un habit de paille, & y ayant mis le feu, le laissa brûler jusqu'à ce que toute la paille fût consumée. Il luy fit encore décharger sur la teste quantité de coups de baston qui la luy fendirent en deux. En cet estat ayant encore un peu de vie, il le fit lier à un poteau & brûler avec les autres. C'est ainsi que Dieu par sa miséricorde changea le feu éternel de l'Enfer qu'il avoit mérité, en un feu de paille qui ne fut pas de durée.

De soixante & treize qui estoient condamnez à la mort, il en restoit trente-deux, dont vingt-neuf eurent la teste coupée & trois furent perçez de lances. Un jeune homme de vingt ans nommé Christophle, voyant venir le Bourreau avec sa lance, étendit les bras pour luy donner à choisir son coup, & pour marquer la joye avec laquelle il recevoit la mort.

XIII.
Les noms
de ceux
qui furent
exécutez.

Quelques personnes feront bien aises de sçavoir le nom & le país de ceux qui furent executéz. Il est juste d'honorer & de conserver la memoire de tant d'illustres Martyrs. Voicy le nom de quelques-uns qu'on a pû recueillir.

DE MIYE.

Louis Gouzayemon décapité pour n'avoir pas voulu quitter la Foy.

Michel Xiquisique son fils brûlé pour avoir logé le Pere François.

Marthe sa femme brûlée aussi.

Louis Guyemon brûlé, pour avoir conduit la barque de ce même Pere quand il partit de Miye.

Paul Michel & François ses enfans décapitez.

Michel Feisacu, Thomas Jaquichi, Jean Cambroie décapitez pour y avoir ramé.

Simon Josioye brûlé vif pour avoir logé le Pere Vincent.

Grace sa femme brûlée avec luy, & Jean leur fils décapité.

Pierre Jaxichiro brûlé pour avoir mené la barque du Pere Vincent.

Madeleine sa femme quoy qu'enceinte brûlée vive avec luy.

Gaspard Sacuso & Pierre Franzuqui décapitez pour avoir ramé dans la barque dudit Pere.

DE CAXIAMA.

Michel Tifioye brûlé avec Marie sa femme.

Michel Guguzo brûlé avec Rufine sa femme. Pierre leur fils décapité.

DE COYE.

Paul Xinyemon décapité pour avoir accompagné le Pere Benoist Fernandez dans ses voyages.

Antoine Masuque brûlé pour avoir rendu service à un Religieux de saint François. Catherine sa femme brûlée avec luy.

Jean Mogoxichi & Louis Jenqui leurs enfans décapitez.

Louis Gouxiro brûlé, pour avoir retiré en sa maison le même Pere.

DE TEGUMA.

Michel Magozaimon brûlé pour avoir logé le Pere Benoist Fernandez. Marie sa femme brûlée aussi, & Dominique leur fils décapité.

Ignace Suquezayamon & Dominique Inyemon décapitez pour avoir accompagné ledit Pere d'un lieu à un autre.

DE NAGATA.

Dominique Cofioie avec Marie sa femme, brûlez pour avoir logé le même Pere Fernandez, & leur fils décapité.

DE CUROSAQUI.

Jacques Ficozayemon & Marie sa femme brûlez pour le même sujet. Alexis Sanyro leur fils décapité.

DE XITO I.

Jean Civiro avec Jeanne sa femme bruslez pour la même cause.

DE XITO.

Christophe Quisfei transpercé d'une lance pour avoir ramé dans la barque du même Pere.

DE L'ISLE D'IXIMA.

Jean Fioyemon bruslé pour avoir retiré chez luy le Pere Antoine Iscida. Rufine sa femme bruslée aussi, & Fiquiochi leur fils décapité.

DE L'ISLE D'YONEXIMA.

Martin Cambo bruslé avec Catherine sa femme, pour avoir logé le Pere Iscida & gardé les habits Sacerdotaux. Michel Yemon leur fils décapité.

DE L'ISLE DE FIROXIMA.

Loüis Fachiro Cambo bruslé pour avoir reçu en sa maison des Religieux.

Pierre Joyemon, Pierre Canfuque & Marie sa femme bruslez pour le même sujet.

Paul leur fils décapité pour avoir rendu quelque service au Pere Vincent.

DE SOCACO.

Gregoire Rocuyemon & Marguerite sa femme bruslez pour avoir gardé quelques hardes dudit Pere. Michel & Dominique leurs fils décapitez.

DE CUROCUCHI.

Michel Bifuque bruslé avec Claire sa femme, pour avoir logé le Pere Fernandez.

DE IQIRIQUI.

Dominique Josfoye bruslé avec Madeleine sa femme, pour avoir traité avec le Pere Barthelemy, & luy avoir donné un de leurs

leurs enfans pour estre son Catechiste.

Quivyoro leur autre fils, bruslé pour avoir caché le Pere Gabriel dans un buisson.

Thomas Nizo bruslé pour l'avoir conduit d'un lieu à un autre.

DE MOTOGAMA.

Pierre, Madeleine sa femme, & trois de leurs enfans décapitez pour avoir logé un Religieux.

DE URACAMI.

Michel Ichiezayemon avec Isabeau sa femme bruslez pour avoir logé le Pere Barthelemy.

Paul son fils & un de ses freres décapitez.

On ne peut rien dire de particulier de la vie & des belles actions de cette noble compagnie de Martyrs, la persecution des Tyrans n'ayant pas permis de s'en informer.

Bugondono Gouverneur de Tacacu qui estoit à la Cour, ayant appris que pendant son absence quelques Peres Jesuites avoient ramené à l'Eglise plusieurs milliers de Chrétiens, que la crainte des tourmens en avoit fait sortir, & qu'on avoit pris à Isafai le Pere Barthelemy Guttieres, craignant qu'Unemondo ne luy rendît quelque mauvais office auprès du Xogun, ordonna à ses Lieutenans de persecuter les Chrétiens à outrance & d'exterminer entierement leur Religion.

Les Emissaires aussi-tost se mettent en campagne, & visitent toutes les maisons des payfans, pour voir s'il n'y avoit point chez eux quelque Religieux caché. Le Pere Matthieu de Couros Provincial des Jesuites pensa estre pris avec son Compagnon. Ce Pere pendant qu'on faisoit ces recherches, croyant estre obligé de se conserver pour le service de l'Eglise & de la Compagnie dont il estoit Superieur, se cacha dans le trou d'une muraille. Les soldats visiterent cet endroit sans s'en appercevoir. Neanmoins les Chrétiens voyant le danger qu'il avoit couru, le firent passer dans deux autres si obscurs, qu'il n'y voyoit goutte en plein midy. Il y tomba malade & fut en danger de mort, sans recevoir d'autre assistance que celle qui luy venoit du Ciel. Il n'y mourut pas cependant: Dieu le reservoit à de plus grands combats & à une mort plus glorieuse, comme nous verrons dans

quelque temps. Son Compagnon qui estoit le Pere Antoine Giarmon s'estant mis sur mer, fut poursuivi si vivement, qu'il fut obligé de se jeter dans une caverne, où il demeura longtemps sans voir le Soleil.

Bugondono à son retour furieux comme un lion, fit commandement à tous les Chrétiens de son gouvernement d'adorer les Idoles & d'obeir aux Bonzes. On les mené donc dans les Pagodes, où ceux qui ne vouloient pas adorer les faux Dieux estoient tourmentez en divers manieres, principalement par l'eau qu'on leur faisoit avaler jusqu'à crever, & qu'on leur faisoit rendre avec violence. Plusieurs flechirent les genoux devant les Idoles pour la crainte des tourmens. Il y en eut trois cens qui tinrent bon, & qui protesterent qu'ils ne rendroient jamais au Demon un culte qui n'estoit dû qu'au vray Dieu.

XV.
Nouveaux
genres de
supplices
qu'on fait
souffrir aux
Chrétiens.

C'est sur ceux-là que le Tyran déchargea sa rage. Outre les autres tourmens de l'eau & des quatre cordes torfes, dont nous avons parlé, il fit remplir de certaines cannes de soufre, d'abfynte & autres matieres puantes & fumeuses, qu'il faisoit appliquer par un bout aux narines du Martyr. Puis luy fermant la bouche on mettoit le feu à l'autre bout: Supplice si cruel, que non seulement ces pauvres gens tomboient de foiblesse à demi étouffez; mais encore ils en avoient le visage tout brûlé. On fourroit à d'autres dans la chair des roseaux pointus, qui se rompant laissoient souvent le bois dans la playe. Mais ce qui fait horreur à dire & à entendre, on y faisoit entrer des cannes creuses en les tournant, & lorsque la chair estoit dedans comme la moëlle dans les os, on les retiroit avec la chair avec violence. On leur appliquoit encore à nud des flambeaux ardens, puis on les guindoit en l'air les pieds & les poingts liez, & on les chargeoit en cet estat de coups de bastons noüeux. Quand ils tomboient en defaillance, on avoit des breuvages prests pour les faire revenir.

Pour attendrir les femmes qui resistoient aux tourmens, on rotissoit leurs enfans en leur presence. Les cris que jectoit ces petits innocens, perçoient le cœur de leurs pauvres meres, & il n'y avoit point de supplice qui leur fût plus sensible que celui-là. Ils s'aviserent encore de faire un cercle en terre, où ils contraignoient les Chrétiens de demeurer les pieds joints

sans se remuer, & leur ayant fait étendre les bras en forme de croix, ils leur donnoient à tenir entre les dents une piece de bois de cinq à six palmes, & s'ils la laissoient tomber, ils prétendoient qu'ils avoient renié.

Il y a d'autres tourmens encore plus horribles que ceux-là, dont nous parlerons sur la fin de cette histoire. Dans cette troupe de Martyrs, il y eut une honorable Matrone, qui se distingua elle & sa famille par son courage heroïque. Elle avoit avec foy une fille de treize ans, & sa bru portoit entre ses bras un enfant à la mamelle. Après avoir esté long-temps sollicitée inutilement par promesses & par menaces de retourner aux Sectes du Japon, les bourreaux luy firent entrer des roseaux pointus dans la chair. Puis luy firent avaler quantité de verres d'eau qu'ils luy faisoient rendre avec le sang en luy marchant sur le ventre.

Sa bru estoit là qui voyoit les cruautéz barbares qu'on exerçoit sur sa belle-mere, les bourreaux luy demandant si elle ne vouloit pas quitter sa Religion, & ayant répondu que non, ils luy arrachent son petit enfant d'entre les bras, & le tenant par les pieds, luy en donnerent inhumainement de la teste contre le visage, sans que les cris de l'enfant, ni la douleur de la mere les touchast de compassion. Cette femme incomparable triompha de tous les sentimens de la nature, par la force invincible de la grace.

Les bourreaux enragez de se voir surmontez par des femmes, s'adressent à certe jeune Demoiselle de treize ans, qui avoit déjà souffert dans son ame tous les tourmens de sa mere & de sa belle-sœur, & comme elle demouroit ferme dans la Foy, il n'y a presque point de suplice qu'ils ne luy firent souffrir. Premièrement ils luy donnerent la question de l'eau, qu'ils luy firent prendre & rendre par force. Puis ils la percerent en diverses parties du corps avec des cannes aiguës, & voyant qu'elle estoit immobile comme si elle eût esté sans sentiment, ils luy appliquerent sur la chair nuë une canne verte qu'ils avoient fait rougir au feu. Ensuite ils allumerent des faisceaux de bois sec, dont ils luy grillèrent tout le corps. Et parce qu'elle demouroit constante, ils luy mirent ces cannes ensoûfrées dans les oreilles & dans les narines. Enfin transportez de rage, ils la prennent par les cheveux & la traînent par toute la chambre

un temps considerable. Puis la laissent en repos, resolu de la reprendre une autre fois & de la conduire à Ximabara.

XVI.
Quatre
étranges
exercices
sur des en-
fants.

Le Tyran voyant que les Peres & les meres soutenoient genereusement tous les assauts de sa fureur, & que les enfans animez par leur exemple ne pouvoient estre detournez de la Foy, s'avisa d'un expedient Diabolique qui luy reussit, ce fut de debaucher les peres & les meres, par la compassion qu'ils avoient pour leurs enfans, & de corrompre les enfans par le mauvais exemple de leurs peres & de leurs meres. Il prend donc un grand nombre de petits garçons entre dix & onze ans, & les menace des derniers tourmens, s'ils n'invoquent les Camis. Ils repondirent tous qu'ils n'adoroient point d'autre Dieu que JESUS-CHRIST, & qu'ils vouloient mourir Chrétiens. Alors il les fit tourmenter en cette maniere en presence de leurs peres & de leurs meres. Il leur fait écorcher les mains par des incisions douloureuses, & les oblige ensuite de les mettre sur la braise en leur disant, que s'ils les retiroient, c'estoit une marque qu'ils abjuroient la loy Chrétienne. Quelques-uns les y tinrent constamment sans se remuer. D'autres les retirerent : mais ils crioient en même temps. *Je ne laisse pas d'estre Chrétien. Non je n'adore point les Fotoques.*

Il y en eut d'autres à qui on mit sur les mains des charbons ardents, en leur declarant que s'ils les laissoient tomber, ils n'étoient plus Chrétiens. Chose admirable ! il n'y en eut pas un seul qu'il ne les gardast aussi long-temps que le Tyran le voulut. Il y avoit parmi eux un enfant de cinq à six ans qu'on tourmenta toute la nuit par le fer & le feu. Un des assistans touché de compassion, luy fit quelques caresses & luy donna une figue sèche à manger. Lorsqu'il la portoit à sa bouche, le bourreau luy prit la main & luy dit, qu'il ne la mangeroit pas s'il ne faisoit abjuration de la Foy. L'enfant ne dit mot, mais prenant la figue il la luy jeta au nez. Il fut depuis conduit à Ximabara, où entr'autres tourmens, on luy arracha avec des tenailles la chair de plusieurs parties du corps, & on luy coupa une levre, parce qu'il ne vouloit pas dire ces trois paroles. *Je quitte la Foy, ne me tourmentez plus.*

On traita de la même maniere les autres enfans, dont le nombre fut fort grand. Il y en eut peu qui cederent aux tourmens : mais ce qui est deplorable, presque tous furent perver-

sis par le mauvais exemple de leurs peres : car ces lâches Chrétiens effrayez de la seule veüe des maux que leurs enfans souffroient avec tant de courage : soit que ce fût la crainte de la douleur qui les étonnaît : soit que ce fût la rendresse qui leur amollit le courage, ils se rendirent pour la plupart, & leurs enfans suivirent leur exemple. Ainsi de deux cents quatre-vingts personnes qui avoient combattu vaillamment jusqu'alors, il n'y en eut que cinquante qui persevererent, & on vit tomber plus de la troisième partie de ces étoiles brillantes, dont la Foy avoit éclaté jusqu'alors dans les noires tenebres de la Gentilité & parmi les orages d'une persecution sanglante.

Bugondono plus satisfait de ces conquestes qu'un General d'armée de quelque grande victoire, n'en voulut pas demeurer là : mais voyant l'effet qu'avoit eu sa cruauté, ordonna que les cinquante qui restoient fussent menez à Ximabara, où il se promettoit de triompher à force de tourmens de leur resolution.

Ils y arriverent le 23. de May l'an 1630. Le lendemain matin ils furent tirez de la prison & menez au travers de la ville à une grande plaine proche le rivage de la mer. C'est-là qu'on devoit executer les principaux des prisonniers en presence des autres, pour les intimider par la vüe des supplices qu'on leur alloit faire souffrir. On en choisit sept qu'on tenoit pour les plus coupables pour avoir rendu plus de service aux Religieux. Thomas Quichibioye, Paul Nagata, Leonard Sacuzayemon, Jean Gonzayemon, Jenixo Diens, Marie Dame fort honorable, & la femme de Paul âgée de 80. ans. Le Tyran estoit si animé contre les quatre premiers, qu'il estoit resolu de ne leur faire aucune grace, quand même ils renonceroient la Foy.

Il y avoit dans cette grande plaine sept fosses de trois palmes en hauteur & de six en largeur, éloignées près d'une toise l'une de l'autre. On avoit planté dans chacune deux poteaux en forme de croix, où l'on faisoit asseoir le Martyr qui estoit dans la fosse. Il y avoit deux gros ais sciez en demi cercle, qui se joignant ensemble, faisoient un cercle entier, & venoient prendre par le cou celui qui estoit dans la fosse; de sorte qu'on voyoit sa teste serrée entre ces deux ais qu'on fermoit avec des boucles de fer. Les autres Chrétiens estoient là presens qui assistoient à ce spectacle.

XVII.
Cinquante
prisonniers
cruellement
tourmentez
à Ximabara.

Cet appareil étant dressé, Bugondono qui avoit inventé ce supplice, voulut avoir le plaisir d'en remarquer l'effet. On commença par Leonard, un des plus qualifiez Bourgeois d'Arie que le Tyran haïssoit à mort, parce qu'il avoit donné un dementy à un Gouverneur de ses places, qui publioit faussement qu'il avoit abjuré la Foy, & qui l'avoit écrit son nom parmi les Apostats. Pour le punir de cette réponse, qu'il appelloit insolente, il commanda qu'on luy sciait le bras droit, ce qu'on fit fort lentement pour prolonger sa douleur. Les personnes delicates souffriront du recit que je vay faire, mais je ne puis l'omettre sans faire injure aux Martyrs. Avant que le bras fût séparé du corps, les bourreaux le mirent dans sa fosse, & luy entamerent le cou avec une scie de fer. L'ouverture étant faite, ils mirent dedans une scie de bois, faite de grosses cannes, avec laquelle ils continuerent de le scier pour rendre son tourment plus long & plus insupportable. Ils traiterent les autres hommes & femmes de la même maniere.

Ils furent sept jours entiers à faire cette operation barbare. Ils les scioient trois fois le premier jour & deux les suivants. Après avoir un peu penetré dans la chair, ils retiroient leur scie & mettoient des poignées de sel dans la playe. Ils estoient jour & nuit dans la fosse, & si quelqu'un tomboit en foiblesse, il y avoit là des Medecins qui leur donnoient des cordiaux pour les faire revenir.

Les autres prisonniers qu'on vouloit effrayer par ce spectacle, furent deux jours en repos. Le troisieme, comme ils ne parloient point de se rendre, on leur lia les pieds & les mains, & on les mit sur des pieces de bois fort pointus en forme de chevalet, & pour les empêcher de parler, on leur fit passer une corde au travers de la bouche. On les promena en cet estat par toutes les ruës de la ville, & lorsque quelqu'un venoit à tomber, ils faisoient de grandes huées, criant : *Il est tombé, il est tombé*, faisant allusion à ceux qui tombent dans l'apostasie.

Après cette honteuse cavalcade, ils les entreprirent chacun en particulier & les tourmenterent sans relâche, tantost avec des cannes ensoûfrées qu'ils leurs souffloient aux narines : tantost avec des roseaux pointus qu'ils leur enfonçoient dans la chair ; tantost avec le feu dont ils les brûloient ; tantost avec l'eau qu'ils leur faisoient prendre dans l'excès & rendre jus-

qu'au sang. Les tourmens se succedoient les uns aux autres, & quand l'un finissoit, l'autre commençoit. Il n'y a point de difficulté qu'on ne surmonte dans les premieres ardeurs du combat : mais comme les forces de la nature sont bornées & qu'elle cherche le repos, un mal long & violent triomphe de la constance des plus courageux.

Et voilà ce qui fit perdre la Foy à nos pauvres prisonniers. Ces flots redoublez de supplices & de tourmens qui les battoient sans cesse, leur abbatirent le courage. Ils succomberent tous, hormis un jeune homme de Conga. Cinq de ceux qui avoient supporté genereusement l'espace de quatre jours le tourment de la fosse, se rendirent le sixieme, & la dernière nuit le pauvre vieillard de 83. ans Paul Nagata se laissa vaincre à la douleur & perdit la couronne du martyre qui luy pendoit sur la teste. Chûte déplorable, soit pour la perte de tant d'ames, soit pour le mauvais exemple qu'elle donna à tous les Chrétiens du Japon.

Thomas Quichibroye un des plus nobles & des plus fervens Chrétiens d'Arie, demeura seul inflexible, & fit paroître au milieu de tous ces tourmens une si grande tranquillité, que Bugondono luy-même en fut surpris, & quoy qu'il enrageast de voir un homme luy tenir teste, il ne put néanmoins s'empêcher de dire, qu'en tout le Tacacu il n'y avoit pas un seul homme qui meritaît le titre de brave que Thomas. Un des assistans le voyant imperturbable, s'approcha de luy au plus fort de ses peines, & luy demanda s'il les sentoit. Thomas luy répondit : *Je les sens, n'en doutez pas, & tres-vivement : mais le sujet pour lequel je souffre, & la recompense éternelle que j'attends pour un moment de douleur, fait que je les souffre avec beaucoup de joye.*

Le 31. de May 1630. Thomas rendit son esprit & s'en alla victorieux au Ciel. On fut sept jours entiers à luy scier le cou avec une scie de bois. Le septieme sur le soir on acheva de le luy couper. Ceux qui estoient presens attesterent que la teste étant tombée à terre, conserva la même serenité & le même air de douceur qu'elle avoit pendant la vie.

On tira les autres six de leur fosse, & Bugondono ordonna qu'on mit en liberté Jenixo Dinez avec les deux femmes, mais qu'on coupast la teste à Paul, à Leonard & à Jean, quoy qu'ils

eussent extérieurement renié la Foy. Un des enfans de Thomas qui estoit present & qui avoit vû mourir son pere, leur en alla porter la nouvelle, les exhortant à reparer leur faute par une glorieuse confession de Foy, puis qu'aussi bien la mort leur estoit inévitable pour la haine que le Tyran leur portoit.

Ils profiterent tous trois de cet avis, & Dieu pour lequel ils avoient tant souffert, ne voulut pas les perdre. Il leur toucha le cœur d'un si vif repentir de leur faute, que lorsqu'on leur vint declarer qu'il falloit mourir, ils protesterent hautement qu'ils estoient Chrétiens, & qu'ils vouloient laver dans leur sang l'infidelité qu'ils avoient commise. Leonard ajoûta qu'il retractoit ce qu'il avoit dit, & qu'il ne changeroit pas de Religion, quand même on luy donneroit la vie. Sur leur confession on leur coupa la teste, qui fut exposée en public avec celle de Thomas. Leurs corps furent brûlez & leurs cendres jettées dans la mer. Pour la pauvre Claire qui estoit octogenaire, elle mourut quelques jours après de ses playes, & ceux qui estoient proche d'elle lorsqu'elle dit qu'elle se rendoit, ont assuré que la violence de la douleur luy avoit troublé l'esprit & fait perdre le sens, dont elle fut privée le reste de sa vie.

XVIII.
Cinq deserteurs de la Foy se reconnoissent & sont martyrisés.

Le Tyran Bugondono triomphoit de joye de tant de victoires qu'il avoit remportées sur les Chrétiens: mais deux choses le chagrinerent extrêmement. L'une, que de ceux qui avoient abjuré la Foy pour la crainte des tourmens, cinq se reconnurent & moururent constamment dans le tourment de la fosse, ayant eu le coût scié en quatre jours. L'autre, que le Pere Matthieu Couros Provincial des Jesuites luy avoit échappé: car il avoit une passion extrême de se saisir d'un Religieux, pour luy arracher, disoit-il, la Foy du cœur par la longueur & la violence des tourmens qu'il avoit inventez, le faisant souffrir & mourir par la main des Chrétiens mêmes.

Ce monstre de cruauté pour assouvir sa rage s'en alla luy-même à Nangasacki prier Unemondo de luy donner un des Religieux qu'il avoit dans ses prisons pour le tourmenter à son aise: mais Dieu le frappa luy-même comme un autre Antiochus du bras de sa justice, & vengea sur luy le sang de tant de Chrétiens qu'il avoit répandu.

XIX.
Vengeance de Dieu.

Il tomba malade en chemin: & quoy que ce ne fût qu'une fièvre tierce, dont les accès n'estoient pas violens, cependant il

il tomba aussi-tôt en délire. Il crioit comme un forcené qu'on luy ôtaît de devant les yeux cette multitude de testes qu'il voyoit & qui le tourmentoient cruellement. Tantôt il disoit en hurlant: *Holà, ne voyez-vous pas qu'un des Xoias d'Arie me menace de me tourmenter? qu'on le chasse d'icy promptement & qu'on ôte de devant mes yeux toutes ces testes.* Dieu poursuivant par sa vengeance ce persecuteur de son saint nom, & l'ayant frappé d'une playe incurable, ce mal-heureux au lieu de se reconnoître, n'avoit qu'un regret de n'avoir pas fait sentir aux Chrétiens tous les genres de supplices qu'il avoit inventez. *Je ne suis pas fâché, disoit-il, d'estre malade; mais j'enrage de ce que les Chrétiens se réjouiront de ma mort, & diront que le Ciel me chastie du mal que je leur ay fait. Je veux bien cependant qu'ils sachent, qu'ils n'ont encore rien vû de ce que je sçay faire, si une fois je puis recouvrer ma santé.*

Estant arrivé à la forteresse de Ximabara, si celebre par les cruautés qu'il y avoit exercées sur les serviteurs de Dieu, il fit crier à son de Trompe que ceux qui sçauroient un remède contre la fièvre tierce, eussent à le luy envoyer par écrit. On luy en donna plus de deux cens, dont il voulut faire l'expérience en un jour, disant sottement que si un le pouvoit guerir, beaucoup plus seroit-il sauvé s'il les prenoit tous ensemble. Ayant avalé une partie de ces remèdes & s'estant fait appliquer les autres, il se sentit brûler d'un feu devorant, qui luy faisoit jeter des cris effroyables. Tous ceux qui estoient dans la forteresse, l'entendoient crier & hurler sans en sçavoir la cause, ne voyant point ces phantômes qui travailloient son imagination.

Enfin tous les remèdes n'ayant eu aucun effet que de le rendre plus malade, il voulut qu'on le portât aux bains de la montagne d'Ungen, Dieu le permettant ainsi, afin qu'il fût puni au lieu même où il avoit fait mourir si cruellement tant de personnes innocentes. On mit beaucoup d'eau froide dans le bain pour en temperer la chaleur: cependant dès lorsqu'il fut dedans, il se sentit brûler comme s'il eût esté dans les fourneaux les plus ardens de la montagne. *Qu'on mette, disoit-il, tout le monde dehors. Je sens dans moy & autour de moy une chaleur intolérable, qui seroit capable d'embraser toute la chambre quand même le bain n'y seroit pas.* Après quoy il se mit à crier à son ordinaire

re contre ces testes qui le tourmentoient sans relâche, & qui grinçoient les dents contre luy. Ainsi mourut ce Tyran barbare, qui de ces eaux brûlantes de la terre, fut plongé dans les estangs ardens de l'Enfer, & de la montagne d'Ungen précipité dans des gouffres & dans des abîmes, où il pleurera & grinçera les dents éternellement.



HISTOIRE
DE
L'EGLISE
DU JAPON.
LIVRE VINGTIEME.

ARGUMENT.

LA mort de l'Empereur Xogun. Nouveau supplice inventé pour tourmenter les Chrétiens. La mort du P. Antoine Giarmon & de quelques autres Jésuites. Plusieurs Jésuites Japonnois sont brûlez ou mis dans la fosse. Le Pere Benoist Fernandez & quelques autres Religieux sont suspendus dans la fosse la teste en bas. Martyre du Pere à Costa & de deux autres Jésuites. Le Pere Iulien Nacaura de la Compagnie de JESUS de sang Royal, & un des quatre Ambassadeurs du Japon à Rome, est suspendu dans la fosse, & y meurt pour la défense de la Foy. Quatre autres Jésuites sont exécutez avec luy. La mort du Pere Couros Provincial des Jésuites & administrateur de l'Evêché. Le glorieux martyr